

A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
Comité de Direction



Préavis no 04/2017

Budget de fonctionnement 2018

Responsables : Franz Kneubühler, Anthony Hinder

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Introduction

Conformément à l'article 93a de la loi du 28 février 1956 sur les communes et associations de communes (RCCom) et aux dispositions des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron, le CoDir établit le budget de fonctionnement.

Le CoDir vous présente le budget pour l'année 2018 dont le montant total s'élève à Fr. 4'401'770.-- à comparer à celui de 2017 de Fr. 4'357'700.--.

Commentaires

Ce budget tient compte de l'exploitation du restaurant scolaire qui sera fonctionnel à la rentrée scolaire d'août, soit 5 mois, autrement il n'amène pas de commentaire particulier. Des renseignements complémentaires sont donnés pour les postes ayant subi des modifications significatives dans le budget 2018.

Charges à répartir entre les communes Asse et Boiron

Administration générale	Fr	66'850.00
Finances	Fr	20'940.00
Halles de gym 1-2-3	Fr	65'431.00
Piscine	Fr	450'850.00
Bâtiment swisscom	Fr	0.00
Parking piscine	Fr	21'100.00
Place de sports	Fr	7'320.00
Total	Fr	632'491.00

Locations à charge de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

Terrains et parking CSBC	Fr	139'580.00
Bâtiment A-B-C	Fr	1'200'850.00
Halles de gym 1-2-3	Fr	544'919.00
Restaurant scolaire	Fr	270'050.00
Pavillons	Fr	6'610.00
Place de sports	Fr	112'770.00
Total	Fr	2'274'779.00

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 26 septembre 2017 ;
- Vu le préavis du CoDir N° 04/2017 « Budget de fonctionnement 2018 » et ses annexes ;
- Oui le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

- D'accepter le budget de fonctionnement 2018 tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 22 août 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

 Le Président :		 La Secrétaire :
S. Melly		M. Bardel

Annexe : budget 2018